



PROGRAMME DE FORMATION INITIALE BASE

Création : 15/09/2019

Révision : V3

Fiche : FICH8.2-015

OBJET

Formation Initiale Base

DUREE

24 séances de 45 min, soit 3 jours

OBJECTIFS VISES

- Acquérir les connaissances nécessaires au transport routier de marchandises dangereuses, conformément à l'ADR en vigueur et à l'arrêté TMD,
- Obtenir le certificat conducteur ADR Base (*classes 2 à 9 sauf 7*)

COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES

- Connaître les prescriptions générales de la réglementation,
- Connaître les obligations et les responsabilités lors du transport de matières dangereuses.

MODALITES DE PERSONNALISATION D'ACCES A LA FORMATION

La formation est destinée aux personnes souhaitant conduire des véhicules transportant des marchandises dangereuses.

Les personnes en situation d'handicap doivent se rapprocher de FMD pour de plus amples renseignements.

MODALITES ET MOYENS TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

La formation est réalisée dans des salles de formation adaptées.

MOYENS TECHNIQUES

Ecran de projection blanc, tables, chaises, paperboard, vidéoprojecteur.

Le formateur utilise un diaporama, projeté à l'aide d'un vidéoprojecteur, ainsi qu'un tableau papier et des documents relatifs à la réglementation ADR en vigueur. Il met à disposition des documents stagiaires, et réalise des exercices pratiques et spécifiques.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence
- Questions orales et écrites
- Travaux pratiques
- Questionnaire d'examen

PROGRAMME

- Accueil des stagiaires
- Présentation du stage et organisation
- Présentation des matières, objets et produits à transporter
- Comportement des matières dangereuses
- Documents de bord et exemptions
- Exemptions
- Matériels de protection et de prévention
- Modes de transport et conditionnement des matières dangereuses (*généralités*)
- Modes de transport et conditionnement des matières dangereuses (*cas spécifiques*)
- Chargement – calage – arrimage des matières conditionnées
- Signalisation des véhicules
- Circulation et stationnement
- Risque spécifique : le feu
- Accidentologie
- Obligations
- Sécurité

FMD Formation Matières Dangereuses

5 ZA de la Raye - 44140 MONTBERT - Tél. 02 40 02 14 76 - www.f-md.fr

RCS 881 357 255 Nantes n°NOR : TREP2136006A - N° activité formation : 52 44 08 865 44

Rédigé par : Mathilde GRAVELAUD
Vérifié par : Pascal et Keryan BOUZAEFF
Validé par : Pascal et Keryan BOUZAEFF
Le : 02/02/2023